FICHE OPÉRATION
AGRICULTURE
ET FORESTERIE

MISE À JOUR : 23.02.2021

FICHE OPÉRATION 2A.2

ÉLABORATION DE PLANS DE GESTION ET DE FINANCEMENT DES FORÊTS

RÉSULTAT ATTENDU | 2
Une politique de gestion intégrée des forêts, de l'agroforesterie et des cocoteraies est définie et mise en œuvre.

ACTIVITÉ | 2A
Plans de gestion intégrée et participative des forêts et des cocoteraies.

OBJECTIFS

Cette opération vise à soutenir les différents PTOM dans l'élaboration de stratégies de préservation des massifs forestiers, qu'ils soient d'origine naturelle, plus ou moins anthropisée ou issus de plantations (pin des Caraïbes). Afin de répartir et prioriser au mieux les actions de terrain, et dans la mesure où les milieux forestiers à enjeux sont peu ou pas connus dans les différents PTOM, cette opération vient renforcer la connaissance partagée de ces milieux forestiers.

Afin de pouvoir financer les stratégies de gestion forestière, cette opération vise également à faire de la forêt un élément de la stratégie carbone neutre et, à ce titre, trouver des financements adéquats. Cela implique le renforcement de la connaissance sur les législations carbone, les dispositions possibles, les fonds de compensation et la réalisation d'un benchmark pour identifier les options les plus adéquates au sein des PTOM.

BUDGET **170 000 €** (20 286 396 XPF)

ACTION		TERRITOIRE					AVANCEMENT			
		NC	PF	WF	Ptc	Rég	ENGAGÉ	EN COURS	BIEN AVANCÉ	FINALISÉ
2A.2.1	Définition des zones à enjeux forestiers dont la réalisation d'inventaires forestiers localisés	■	■	■		■				
2A.2.2	Renforcement des compétences sur de nouvelles sources de financement pour la forêt dont les fonds écologiques	■	■	■		■				

Financé par l'Union européenne

CONTEXTE

LES FORÊTS FOURNISSENT DE NOMBREUX SERVICES : PUITS DE CARBONE, STOCKAGE ET PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU, CONSERVATION DES SOLS, ALIMENTATION DES POPULATIONS, PLANTES À USAGES TRADITIONNELS, HABITAT POUR LA BIODIVERSITÉ ANIMALE ET VÉGÉTALE, FOURNITURE DE BOIS DE CONSTRUCTION.

Cependant ces forêts font face également à une multiplicité de menaces pesant sur elles. Si leur préservation est le plus souvent justifiée et comprise par le grand public et les décideurs en raison de la grande biodiversité (tant animale que végétale) qu'elles abritent, les services écosystémiques qu'elles rendent sont largement méconnus et restent le plus souvent très théoriques ou virtuels. En effet, l'impact de la dégradation de ces forêts (sur la fertilité des sols, sur la ressource en eau, etc.) est rarement mis en correspondance avec les causes de ces dégradations (EEE, mine, incendies, etc.).

SYNTHÈSE

L'atelier régional sur la gestion des ressources forestière et l'agroforesterie a permis aux acteurs des PTOM d'échanger pour la première fois ensemble et avec des acteurs régionaux (Fidji). Ces nombreux échanges ont permis de mettre en lumière l'intérêt des plans de gestion des forêts pour une meilleure prise en compte des services écosystémiques rendus par les forêts et assurer ainsi une gestion durable des ressources forestières. L'intégration des populations locales dans ces travaux garantie l'appropriation des enjeux, la pérennité des actions et doit permettre un accès équitable pour tous à ces milieux.

Les PTOM doivent pouvoir élaborer des outils financiers pour soutenir les politiques publiques de la foresterie et l'agroforesterie. La forêt « non-marchande » nécessite des financements sans contrepartie (tant que les services écosystémiques et environnementaux ne sont pas valorisés) ; la forêt marchande ou l'agroforesterie nécessitent des financements d'exploitation sur l'ensemble du cycle du bois et donc sur des durées très longues, très compliquées à financer par le secteur privé et les financements traditionnels. Si l'évitement et la réduction des gaz à effet de serre constituent les premières étapes d'une stratégie globale de durabilité, l'accès aux financements de projets de compensation pour les PTOM représente une opportunité pour le secteur forestier non seulement en termes de séquestration carbone que pour sa valorisation économique.

CHIFFRES CLÉS, INFOS MARQUANTES

PERSPECTIVE

À Wallis et Futuna, sur le volet plan de gestion, un appui du département « Forestry » du LRD (CPS) auprès de la DSA pourrait être mis en œuvre (sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire) pour la réalisation de la concertation de la population de Futuna sur la gestion des ressources forestières à l'instar du travail réalisé sur financement BEST sur l'île de Wallis.

Compte tenu du besoin de montée en compétence des acteurs institutionnels et privés des PTOM sur les différents mécanismes de financement et en particulier ceux liés au marché du Carbone, de la part, des appels d'offres vont être lancées pour la réalisation d'un guide des financements accessibles aux PTOM pour la forêt ainsi qu'une étude sur les conditions d'accès des PTOM aux différents marchés du carbone.

AVANCEMENT DES ACTIONS

DÉFINITION DES ZONES À ENJEUX FORESTIERS DONT LA RÉALISATION D'INVENTAIRES FORESTIERS LOCALISÉS (NC-PF-WF)

ACTION 2A.2.1

Cette action vise à renforcer l'identification des différents fonciers forestiers : à vocation d'exploitation forestière dont l'exploitation des bois précieux, à vocation de zones de loisirs, de conservation ainsi que les zones à enjeux de restauration (bassins versants...).

RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES SUR DE NOUVELLES SOURCES DE FINANCEMENT POUR LA FORÊT DONT LES FONDS ÉCOLOGIQUES (NC-PF-WF)

ACTION 2A.2.2

Cette action vise à renforcer les capacités des PTOM sur la diversification des modes de financement de la gestion des forêts. Cette action permettra de :

- Travailler sur les éléments d'une fiscalité écologique et des dispositifs de soutien au service du financement écologique dans les PTOM
- Analyser la faisabilité pour les PTOM de présenter des projets, des structures, des organisations susceptibles d'être financées sur le marché carbone, ou toute autre place de financement écologique, ou enfin de satisfaire et de séduire des « investisseurs écologiques ».

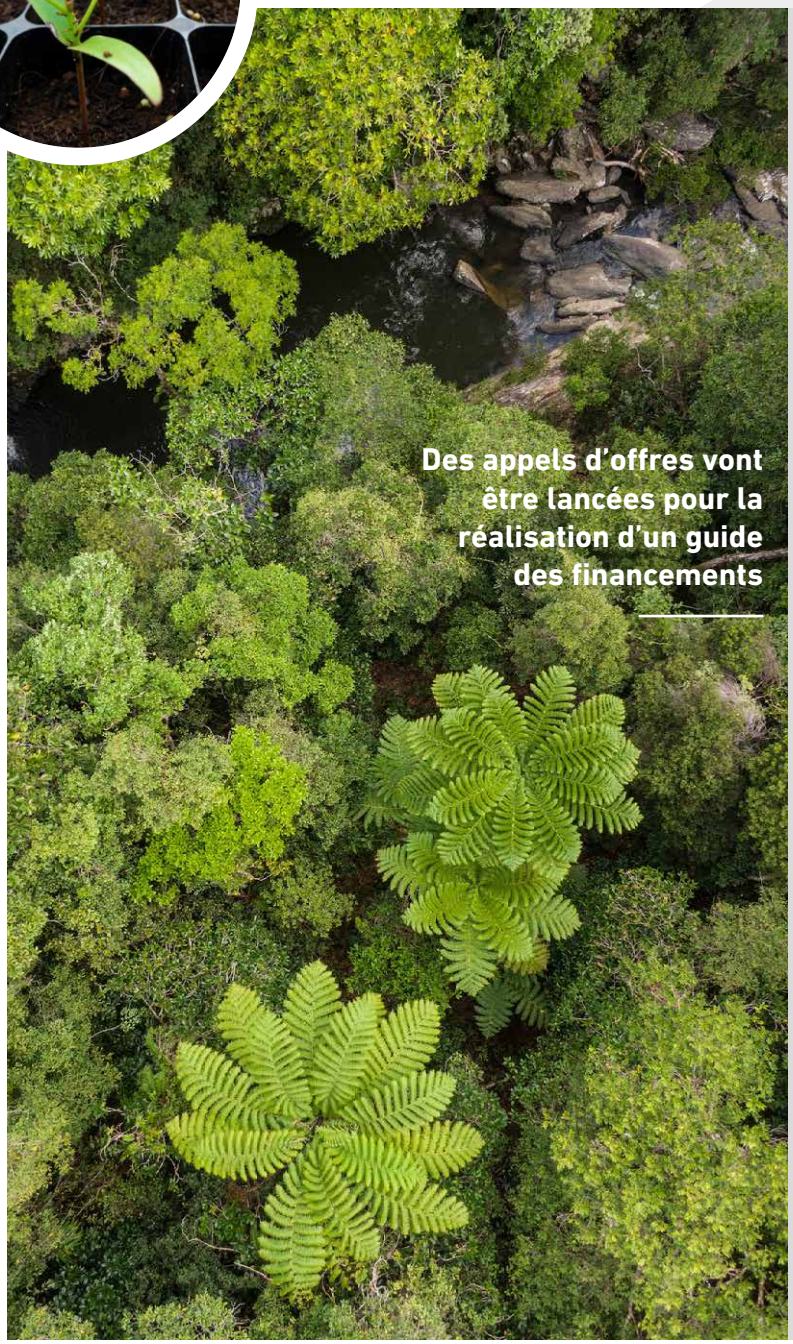

Des appels d'offres vont être lancées pour la réalisation d'un guide des financements

PROTEGE PROJET RÉGIONAL OCÉANIEN DES TERRITOIRES POUR LA GESTION DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES
contact.protege@spc.int - protege.spc.int/fr